

l'Edition Musicale Vivante

revue mensuelle

le n° 4 francs

abonnement :

france : 40 francs

étranger : 50 francs

chèques postaux : 1246-33



5, rue

du cardinal-mercier

paris (9^e)

Téléphone : TRINITÉ } 23-94
23-95
23-96

Sommaire

LE GRAND PRIX DU DISQUE, par **Émile VUILLERMOZ** ■ DU DISQUE COMIQUE, par **Armand MACHABEY** ■ CRITIQUE DES DISQUES : MUSIQUE SYMPHONIQUE, par **Emile VUILLERMOZ** ■ INSTRUMENTS DIVERS, par **Pierre LEROI** ■ LES DISQUES DE VIOLON, par **Marc PINCHERLE** ■ LES DISQUES DE DICTION ■ LES DISQUES DE CHANT, par **Maurice BEX** ■ LES DISQUES DE CHANSONS, par **Pierre WOLFF** ■ L'ÉCRAN SONORE : QUELQUES FILMS, par **Émile VUILLERMOZ** ■ LE DISQUE ET L'ÉCRAN, par **Pierre WOLFF** ■ NOS ECHOS.

LE GRAND PRIX DU DISQUE

L'attribution annuelle du Grand Prix du Disque, plus connu pour les amateurs sous le nom de Prix Candide, est décidément un événement qui tient de plus en plus de place dans les préoccupations des discophiles. Cette épreuve est bien devenue le Prix Goncourt de la musique mécanique. Les rivalités auxquelles elle donne lieu pendant la « période électorale » qui précède la réunion du jury, les discussions courtoises mais passionnées qui s'engagent entre les juges au moment où ils confrontent les résultats de leur examen, l'affluence des journalistes qui viennent chez Drouant boire une coupe de champagne à la santé des lauréats à l'issue du déjeuner traditionnel, le crépitement des appareils photographiques mitraillant le jury et la grandiose installation électrique préparée par Mme Germaine Dulac pour filmer cette scène historique qui a désormais les honneurs de la grande actualité cinématographique, tout vient confirmer l'intérêt considérable qui s'attache à cette manifestation.

En dépit des envieux et des jaloux qui affectent de se montrer sceptiques sur l'efficacité du suffrage des élites, le « Prix Candide » affirme avec éclat son utilité pratique en assurant du jour au lendemain à des disques — même dans le domaine de la musique légère — un succès commercial prodigieux. On n'a pas oublié que c'est au Prix Candide que le fameux *Parlez-moi d'amour*, de Lucienne Boyer, a dû sa formidable diffusion. Chaque année, le palmarès du Grand Prix constitue un coup de Bourse dans le domaine des valeurs phonographiques.

Les décisions du jury appellent toujours quelques commentaires et les membres de ce tribunal sont les premiers à les souhaiter aussi détaillés et aussi complets que possible.

La règle du jeu, en effet, n'est pas aussi simple qu'on pourrait le croire. Il s'agit de récompenser dans un disque une série de qualités qui sont souvent contradictoires.



Tout d'abord, il ne faut pas oublier que le Grand Prix du Disque a pour mission de souligner et d'encourager les progrès techniques aussi bien qu'artistiques de nos enregistrements français.

Les jurés de Candide n'ont pas à donner des prix de musique. On ne les a pas réunis pour nous dire si Debussy a plus de talent que Darius Milhaud et si Racine est un auteur plus respectable que Marcel Pagnol. Nous avons d'autres tribunaux pour instituer une pareille jurisprudence. Ce qui importe, c'est de savoir si une œuvre symphonique, une mélodie ou une chansonnette ont trouvé, dans la musique mécanique, une édition remarquable.

C'est dans cette circonstance qu'il faut songer à l'indication que nous donne le titre de notre Revue que des observateurs superficiels jugent parfois paradoxal.

On a eu le plus grand tort, en effet, de dire que le disque était de la « musique en conserve », de la musique stérilisée, de la musique morte. La « musique en conserve », la musique muette, la musique desséchée, c'est la partition imprimée qui ne contient que des signes conventionnels dépourvus de toute signification pour les non-initiés. Le disque, c'est au contraire, de la musique « vivante », de la musique qui chante, qui a tous ses timbres et toutes ses couleurs et qui se présente loyalement sous la forme définitive qu'a voulu lui donner son auteur. L'ignorant et le professionnel peuvent la juger en toute loyauté dans des conditions réellement objectives.

C'est bien une nouvelle forme d'édition, la plus éloquente et la plus efficace de toutes. Et c'est la qualité de cette édition que doit récompenser le Grand Prix du Disque.

Voilà pourquoi certains prix ont dû être cloisonnés pour rendre le vote plus explicite.



Le cas s'est produit immédiatement pour le grand prix d'orchestre. Dans le domaine des grandes exécutions symphoniques, nos éditeurs n'ont pas livré, au cours de l'année dernière, des batailles décisives. Aucun disque de symphonie ou de poème symphonique ne contenait des révélations techniques vraiment saisissantes et nouvelles. Aussi n'a-t-on pas cru devoir — à titre d'indication — décerner ce prix.

Mais on a tenu à souligner l'importance de certains efforts artistiques accomplis par la Maison Gramophone qui n'a pas hésité à faire enregistrer par Coppola des œuvres aussi significatives que le *Martyre de Saint-Sébastien*, de Debussy, et la Suite de *Shylock*, de Fauré, ou par la Maison Polydor qui a confié à Albert Wolff le soin de graver la *Troisième Symphonie* de Roussel.

Voilà des initiatives infiniment louables dont le désintéressement n'est pas douteux et qui méritent un encouragement. Le jury a attribué à ces maisons, non seulement une

mention d'honneur mais a enrichi ces citations à l'ordre du jour d'une petite dotation en espèces (3.000 francs) récupérée sur les prix non distribués.

Une seconde section a été créée dans le Grand Prix d'orchestre pour les œuvres ne comportant pas un grand développement symphonique comme certaines « suites » ou fantaisies de musique légère ou de demi-caractère, présentant pourtant un intérêt artistique indéniable.

Or, dans cette catégorie, se trouvait une œuvre qui emporta d'emblée le premier prix. Il s'agit du Ballet d'*Isoline*, d'André Messager, présenté sous sa forme orchestrale originale et enregistrée avec une perfection extraordinaire. J'ai eu personnellement l'occasion de signaler, ici même, les progrès étonnants accomplis dans l'enregistrement des disques Pathé depuis l'adoption de leur nouveau matériel de studio. La perfection avec laquelle a été gravé ce disque, le relief de ses timbres, la fidélité de ses couleurs représentaient exactement la somme de qualités techniques, industrielles, commerciales et artistiques appelant impérieusement un premier prix.

Voilà le type du progrès phonographique à encourager. Voilà une « édition vivante » de luxe. Dans l'histoire du disque, cet enregistrement représente un stade plus caractéristique que les réalisations d'ailleurs fort honorables des œuvres de plus haute envergure qui n'ont obtenu que des mentions. Tel est exactement le mécanisme du Grand Prix.

Il convenait d'insister sur ce point pour dissiper toute équivoque. Ajoutons que les jurés n'ont pas cru devoir présenter l'exécution d'*Isoline* comme un type parfait d'interprétation musicale. On a estimé que l'excellent chef d'orchestre Ruhlmann n'était pas l'homme tout désigné pour conduire des œuvres légères. Habitué à des partitions d'une densité plus considérable, ce remarquable technicien a alourdi un peu l'allure et les nuances du ballet de Messager. Mais, encore une fois, il s'agit d'un prix d'édition et non pas d'un concours de musique ou d'un championnat de chefs d'orchestre.



Le chapitre des instruments-soli accompagnés à l'orchestre fut également divisé en deux sections : musique classique et musique moderne. Cette distinction était nécessaire à tous les points de vue. Tout d'abord, il est bien difficile de faire lutter dans la même catégorie un Ravel et un Bach. D'autre part, les problèmes acoustiques posés par l'écriture de la musique ancienne ne sont pas les mêmes que ceux qu'il faut résoudre dans la musique contemporaine. Comparez l'orchestration de Bach dans le *Concerto en ré mineur* et l'orchestration de Ravel dans son *Concerto de piano* et vous verrez que les deux ingénieurs du son chargés de graver dans la cire ces deux œuvres, avaient des tâches bien différentes.

On a donc fort bien fait de diviser le prix pour pouvoir instituer, non pas une égalité trompeuse, mais un parallélisme significatif entre la première dont Enesco et Menuhin sous la direction de Pierre Monteux, nous ont donné une interprétation splendide et la seconde que Marguerite Long a créée et enregistrée sous la direction de l'auteur, avec l'éblouissante perfection que l'on connaît. Ces deux réalisations font le plus grand honneur à notre édition française.

Le jury crut nécessaire de mettre en lumière par une mention d'honneur la belle interprétation de la *Symphonie Espagnole* de Lalo par Henri Merckel sous la direction de Piero Coppola.

Dans le domaine de la musique de chambre, carence complète. Pas de sonates, pas de trios, pas de quatuors. Nos maisons d'édition ont négligé d'une façon coupable ce répertoire qui, cependant, devrait susciter une clientèle intéressante s'il était exploité plus méthodiquement. On a donc supprimé purement et simplement le prix qui était affecté à ce chapitre.

Le concours de chant fut, comme au Conservatoire, divisé en deux épreuves : chant-femmes et chant-hommes. Il est tout à fait injuste, en effet, de garder un caractère mixte à des épreuves de ce genre. L'art du chant d'un homme et celui d'une femme ne demeurent pas dans le même plan. Il ne faut donc pas les faire entrer en compétition.

Dans l'épreuve féminine, Mme Germaine Martinelli avec son disque admirable d'*Otello*, a obtenu à l'unanimité la récompense suprême. On se trouvait, en effet, en présence, d'une réussite-type dans laquelle tout est rassemblé pour répondre à toutes les objections.

Le concours des hommes plaçait, au contraire, le jury en présence de plusieurs cas embarrassants. Beaucoup de disques avaient été retenus aux épreuves éliminatoires parce qu'ils présentaient dans l'ensemble un certain nombre de qualités frappantes. Mais un examen attentif révéla dans chacun des imperfections qui ne permettaient pas de leur attribuer un premier prix.

A la fin, un disque très particulier mit tout le monde d'accord. C'est celui où le ténor Jean Planel a enregistré l'air du Repos de la Sainte Famille dans l'*Enfance du Christ* de Berlioz.

Assurément personne n'a voulu prétendre que Planel était le meilleur chanteur français de l'heure présente. Son couronnement a pu surprendre plus d'un amateur de belles voix qui peut reprocher à celle de ce lauréat sa froideur et sa blancheur. Mais Planel est, non seulement un excellent interprète d'oratorios, mais un artiste dont le microphone améliore curieusement le timbre. Sa voix est extrêmement phonogénique. Dans le disque, elle prend une pureté, une égalité et une transparence incomparables.

Or, la page de Berlioz qu'il interprétait ici convenait admirablement à ce chantre séraphique. Pour raconter ce mystique épisode de la fuite en Egypte, il fallait une voix suave et désincarnée, une voix d'ange, insexuée et presque immatérielle. Ecoutez le disque de Planel et vous y retrouverez toutes ces qualités rares.

Une telle réussite méritait assurément une récompense. Il est probable que Planel ne retrouvera jamais un texte qui lui soit aussi favorable mais il est probable également que ce texte ne sera jamais mieux chanté qu'il ne vient de l'être par lui.



D'autres difficultés surgirent à propos de l'attribution du prix de diction. On se trouvait en présence d'œuvres aussi différentes qu'*Andromaque* et *Marius*. Quelques discussions s'élevèrent à propos de la qualité respective de ces textes, mais il fallut bien revenir sagement au respect de la règle du jeu.

Le disque donnait-il ou ne donnait-il pas une bonne édition de notre théâtre classique interprété par les artistes les plus éminents du Théâtre Français et une bonne édition d'une comédie moderne présentée par les acteurs les plus célèbres du boulevard ? Toute la question était là.

Elle fut vite résolue. Deux sections furent aussitôt créées pour préciser la signification du vote. Dans la première, celle de la tragédie classique, on couronna la divine Bartet dans *Andromaque*, tout en rendant hommage à l'ensemble du magnifique album que la Compagnie du Gramophone a consacré au répertoire de la Comédie-Française. Dans la seconde, on fit entrer l'album de *Marius* et, en particulier, cette inoubliable partie de manille où Raimu, Charpin, Vattier et Dullac forment un quator vocal si amusant et si nuancé.

Ici encore, la difficulté technique de ces deux enregistrements n'était pas comparable. La lente psalmodie d'une tragédienne de la Maison de Molière, représente une mélodie assez monocorde qu'il n'est pas difficile de fixer dans un sillon, tandis que les quatre voix joviales des habitués du café de la Marine, leurs éclats de rire, leurs timbres si différents, leurs grondements de contrebasse ou leurs notes aiguës de hautbois, représentaient une tâche acoustique beaucoup plus redoutable. Les deux prix avaient donc chacun leur signification bien nette et bien distincte.



Dans le domaine de la musique légère et plus particulièrement dans celui de la chanson, on découvrit un nouveau *Parlez-moi d'amour*. C'est un fragment fort agréable de l'opérette *Mon amant* qui obtint à la Scala un succès mérité.

La partition de Victor Allix avait déjà retenu, à l'époque, l'attention des musiciens par son élégance et sa grâce. Cet air, intitulé *Mon amant ce sera toi* a été enregistré par Mlle Brédy avec beaucoup de charme et de séduction dans une technique vocale parfaite. Voilà une artiste qui mérite de devenir rapidement célèbre. Ses interprétations sont vraiment d'une qualité supérieure.

On retint également l'hallucinante *Chanson du Pirate* extraite de l'*Opéra de Quat' sous*. On n'a pas oublié cette poignante et féroce page de Kurt Weil créée dans le film par Mme Margot Lion avec un relief extraordinaire. Nous avons retrouvé quelques-unes de ses qualités dans l'interprétation qu'en donne, au disque, Mlle Lys Gauty qui a découvert le style exact qui convenait à cette composition.

Encore un bienfait du Prix *Candide*. Mlle Lys Gauty est une chanteuse qui, certes, a connu le plus heureux succès mais dont on n'a pas encore assez souligné les rares mérites vocaux. Sa voix est extraordinairement bien posée. Son émission est vraiment un modèle de genre. Mise en vedette par son succès phonographique, elle obtient maintenant partout où elle se présente, de véritables triomphes. Félicitons-nous de voir la machine parlante donner à la foule de si utiles leçons.

Enfin, le jury crut devoir sanctionner par une récompense le succès populaire indiscutable de *Couchés dans le Foin*, l'amusante chansonnette de Mireille interprétée avec tant d'adresse par Pills et Tabet.



Quelques mentions d'honneur supplémentaires complétèrent ce palmarès. Deux récompensèrent des ensembles instrumentaux extrêmement réussis. *L'Histoire du Soldat*, de Strawinsky et la *Création du Monde* de Darius Milhaud qui sont, dans leur genre, de véritables chefs-d'œuvre.

